MASTER 2 BIOSTATISTIQUE

Foires Aux Questions

1. **Qui peut candidater au Master 2 Biostatistique ? Quels sont les pré-requis ?**

   Le niveau pré-requis pour candidater au Master 2 Biostatistique est un niveau Master 1 avec une forte composante statistique et/ou mathématiques ou une formation équivalente.

   Les adultes en reprise d'études relevant d'un dispositif de formation continue et ayant (ou ayant eu) des activités professionnelles en rapport avec la spécialité du diplôme sous réserve de validation des acquis professionnels en vigueur à l'université de Bordeaux.
   Les candidats devront justifier d'un bon niveau en mathématiques/statistique acquis dans les cursus antérieurs et d'un projet professionnel cohérent.

2. **Quels sont les critères de sélection ?**

   La décision du conseil pédagogique du Master 2 Biostatistique est prise en tenant compte du cursus à partir du baccalauréat, de la motivation et de l'expérience.

3. **Ma première année de Master est en cours, puis-je quand même candidater au Master 2 Biostatistique ?**

   Oui, vous pouvez candidater. Vous préciserez dans votre dossier que votre 1ère année de Master est en cours et vous nous transmettrez vos notes et résultats dès que vous les aurez.

4. **Quand puis-je déposer ma candidature ?**

   L'appel à candidatures pour le Master 2 Biostatistique 2025-2026 sera lancé à partir du 7 mai 2025 et clôturé au 11 juin 2025 sur e-candidat

   https://ecandidat-licence-master.u-bordeaux.fr/#!accueilView

5. **Quels sont les documents requis pour compléter mon dossier de candidature**

   La sélection est réalisée à partir des éléments fournis dans votre dossier de candidature :
   la présence des pré-requis,
   les notes/mentions aux diplômes déjà acquis,
   l'expérience du candidat et le niveau global de son dossier,
   la qualité du projet de recherche pour le parcours recherche,
   et, si nécessaire, d'un entretien avec les responsables pédagogiques.

   Pour les relevés de notes à joindre à votre dossier de candidature il vous sera demandé à ce que les relevés de notes soient officiels et tamponnés par la scolarité d'origine.

6. **Suis-je en formation continue**

Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Etudes.
Cela concerne :
les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique,
les demandeurs d'emploi,
les non-salariés,
les particuliers.

7. **Tous les cours sont-ils obligatoires ?**

Oui, tous les cours sont absolument obligatoires.

8. **Quels est le calendrier des cours ?**

Les cours se déroulent à temps plein de début septembre à fin janvier (pour le parcours recherche), fin février (pour le parcours professionnel).
Le stage s'effectue entre début mars et fin août (de février à juin pour le parcours recherche)

9. **Combien me coûtera mon inscription au Master 2 Biostatistique ?**

Formation initiale : vous ne devez que les droits universitaires * + CVEC 103 €
Adultes en reprise d'études : vous devez les droits universitaires * auxquels s'ajoutent les frais de formation 4 300 € *(sous réserve du vote des instances universitaires)*

** à titre indicatif : 250 € pour 2024-2025*

10. **Est-il possible de faire ce master en alternance ?**
Le Master 2 Biostatistique est ouvert à l'apprentissage
L'apprentissage, c'est permettre à un étudiant de préparer un diplôme tout en apprenant un métier et à l'entreprise de répondre ou d'anticiper les besoins en compétences. Pour plus d'informations : https://www.isped.u-bordeaux.fr/FORMATION/Apprentissage

11. **Quels sont les débouchés du Master 2 Biostatistique ?**
La qualification que donne cette formation pour le recueil, la gestion, l'analyse statistique et la valorisation des données permet aux diplômés d'exercer les métiers de biostisticiens/chargés d'études statistiques dans de nombreux secteurs d'activités tels que :
- Les industries pharmaceutiques,
- Les organismes de recherche des secteurs publics et privés,
- Les cellules de recherche des organismes d'administration et de gestion de la santé,
- Les caisses d'assurance maladie et d'allocations familiales,
- Les établissements de sécurité sociale,
- Les instituts de sondage

12. Que sont devenus les anciens étudiants ayant obtenus leur diplôme

Résultat de l'enquête de l'Observatoire des parcours étudiants sur le devenir après la Master 2 de biostatistique des diplômés de la promotion 2022-2023 sur le devenir des étudiants

75 % des diplômés déclarent être en emploi, 6 à 9 mois après le Master
25 % des diplômés déclarent être en étude
50 % gagnent 2100 €/mois